



Le 1er septembre, la 6020 sera amputée à ses deux extrémités

- à **Crolles**, le nouveau terminus sera au **stade**
- à **Grenoble**, le nouveau terminus sera **place de Verdun**.

Les arrêts suivants ne seront plus desservis :

Crolles : PTT gare, Mairie, Pied de Crolles, Le Coteau

Grenoble : Chavant, Victor-Hugo, Docteur Mazet,
Gare SNCF et gare routière

Cette décision du Conseil général, prise sans aucune concertation avec les usagers, associations et élus est injustifiée.

Avec le soutien des élus de toutes les communes de Crolles à Grenoble,
l'ADTC demande le maintien de la ligne dans son tracé actuel.

L'ADTC vous invite à manifester votre opposition à cette décision

le lundi 1er septembre à 8h00

à l'arrêt de la 6020 « Hôtel de Ville » de Grenoble.